



SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL
POUR ADULTES HANDICAPÉS
SAMSAH



Quelles sont nos missions ?

- ▶ Accompagner la personne dans son environnement pour contribuer à la réalisation de son projet de vie et favoriser son insertion sociale et professionnelle.
- ▶ Encourager le développement de l'autonomie pour un accompagnement spécifique et personnalisé.
- ▶ L'équipe spécialisée offre une approche tenant compte des aspects singuliers des atteintes cognitives et neuro-comportementales.

Conditions d'admission

- Être âgé de 18 à 60 ans
- Résider en Franche-Comté
- Avoir besoin, du fait des séquelles d'une lésion cérébrale acquise (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral...) ou d'une maladie chronique (maladie de Parkinson, sclérose en plaques...), d'un accompagnement spécifique justifiant une orientation de la MDPH*.

*MDPH Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

Il y en a dans chaque département :
Lons-le-Saunier (39), Vesoul (70),
Belfort (90) et Besançon (25).

MODALITÉS D'INTERVENTION

Le service d'accompagnement est composé d'une équipe pluridisciplinaire intervenant au domicile et /ou dans le milieu ordinaire de vie des personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées.

Le rythme des interventions varie selon les besoins repérés lors de la période d'évaluation.

Les interventions des différents professionnels s'inscrivent dans les domaines

● Médical

consultations spécialisées, orientation clinique de l'accompagnement

● Para-médical

- évaluation des activités quotidiennes par le biais de mises en situation, mise en place de moyens de compensation favorisant l'autonomie (aide humaine, aide technique, mise en place de repères, de stratégies...)

- soutien à la gestion des temps libres, accompagnement vers des activités socialisantes
- coordination des parcours de soins

● Social

amélioration de la qualité et du cadre de vie, accès et maintien des droits sociaux, soutien à la gestion administrative et financière, aide à la recherche d'hébergement adapté

● Psychologique

suivi individuel, soutien des relations avec l'environnement familial, accompagnement auprès de professionnels spécialisés.



● Professionnel

suivi et maintien dans l'emploi,
bilans en entreprise.

Les différentes interventions s'effectuent
en lien avec le réseau de partenaires.

Le service d'accompagnement assure
également une évaluation régulière
du projet d'accompagnement personnalisé
afin d'offrir au bénéficiaire un projet de vie
le plus adapté possible.

L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

L'équipe pluridisciplinaire se compose

- d'ergothérapeutes,
- d'infirmières,
- d'une assistante de service social,
- d'une psychologue,
- prestations de neuro-psychologues.

Modalités d'accueil

► Un premier entretien est
proposé à la personne
concernée afin de l'informer
sur le fonctionnement du service
et cerner ses besoins.

► Une période d'évaluation
comprenant :

- des bilans spécifiques
à domicile ou au service,
- des entretiens réguliers,
- une consultation médicale,
- des liens avec les partenaires
en place, permettra de faire
connaissance et d'élaborer
un projet d'accompagnement
personnalisé.

Interventions hebdomadaires
de neurologues dans le cadre
d'une convention signée avec le CHU.

CONTACT

- Tél. 03 81 63 08 08
- accueilserviceaftc@aftc-bfc.fr

